

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÛNE
ARRONDISSEMENT DE LUREVILLE DE
CHAMPAGNEY
(Haute-Saône)**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNEY****Séance du 30 septembre 2024****Nombre de membres en exercice : 26**
Date de la convocation : 23 septembre 2024
Date d'affichage : 08 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le trente septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – Y. TESTON – S. TETOT – P. PARISOT – D. RANOUX – C. LAMBOLEY – V. TRARI-MEDJAOUI – S. LAMBERT – B. GRANDJEAN – O. HOUILLOU – M. FAIVRE – A. IPPONICH – M. HEQUET

Pouvoirs : G. SALVI donne pouvoir à G. BRIOT – M. BONNET donne pouvoir à M.C. FAIVRE

Excusé : S. COLLILIEUX

Absents : C. AMAROT-HOUSSARD – T. SCHLUMBERGER – P.E. PHEULPIN

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance

DCM 2024/09/76

Décision modificative n°2

Madame le Maire expose qu'il convient de prendre une décision modificative.

Les crédits nécessaires n'étant pas suffisants, il est donc proposé la décision modificative suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur Crédits Ouverts
R013/6419 : Atténuations de charges		24 000
D012/6218 : Autre personnel extérieur		24 000

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la décision modificative ci-dessus.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE